N° 31 - Mai 2012

Séminaire d'été

Commande sociale et nécessités du soin

Entre adéquation, clivage et dialectique

De l'étude clinique sur les pratiques des psychiatres privés (cf. numéro spécial de Psychiatries : Persiste et signe) à l'enquête sur l'urgence et la permanence des soins (en cours : voir formulaire dans ce BIPP) et à l'enquête auprès des psychiatres (conduite en partenariat avec Samuel Lézé et Victor Royer, anthropologues), l'AFPEP-SNPP continue d'interroger les pratiques de la psychiatrie privée, les conditions d'exercice ainsi que les questions autour d'une adéquation de la commande sociale avec les nécessités du soin.

Tant que le statut du psychiatre reposait sur un consensus lui accordant une place de soignant, la trajectoire de l'adéquation était lisible. Aujourd'hui, l'État tente d'assigner peu à peu le psychiatre à une position d'évaluation et d'expertise, arguant de l'urgence, de la dangerosité et de la responsabilité pour faire valoir de nouvelles priorités.

De la volonté politique à l'exercice privé de la psychiatrie, comme de « la coupe aux lèvres », il peut se passer des choses pour le moins préoccupantes ! Infléchissements et dérives ne cessent de se produire. Nous sommes en droit et en devoir de nous interroger sur l'incidence de toutes ces mesures et mutations sur les pratiques de soin et sur l'évolution réelle de notre métier.

Les usagers et les consommateurs, ne restent pas les bras croisés. Le service public subit une involution. De nouveaux réseaux sociaux se dessinent.

Alors, quelles nouvelles adéquations pour la psychiatrie privée ?

Nos enquêtes insistent sur la spécificité de notre pratique au sein de la médecine ainsi que sur la nécessaire « signature de notre acte » : des fondamentaux existent. Les nouvelles adéquations, si elles tendent à un équilibre, ne doivent-elles pas en tenir compte ?

Nous comptons sur votre présence pour participer à ce débat et continuer à enrichir la réflexion au sein de L'AFPEP-SNPP. Nos fondamentaux et l'éthique issue de la pratique du soin sont-ils en danger ? Les psychiatres devront-ils se cantonner, dans un avenir proche, à une fonction d'évaluation et d'expertise ?

Programme

9h15 - 11h15 Enquêtes de l'AFPEP-SNPP et nouvelles adéquations du soin

Président : Paul Lacaze. Intervenants : Patrice Charbit, Thierry Delcourt, Samuel Lézé et Victor Royer

11h30 Conférence plénière Francopsies : Avenir de la psychiatrie
(Ouverte aux inscrits du Séminaire de Printemps)
Président : Hervé Granier. Intervenants : Jean-Pierre Lebrun et Jean-Claude Michea

14h30 - 16h30 Pratiques de psychiatres : entre adéquation, clivage et dialectique
Président : Jean-Jacques Bonamour du Tartre. Intervenants : un interne ou chef de clinique, Michel Jurus et Elie Winter

16h30 - 17h30 Le référentiel métier : de la commande sociale à la réponse thérapeutique.
Intervenant : Jean-Jacques Laboutière

18h à 20h Quel avenir pour la médecine, quel destin pour la psychiatrie ?
Conférence de Juan Mezzich
Président : Antoine Besse - Discutant : Michel Botbol

Les participants au Séminaire d'été de l'AFPEP peuvent rejoindre les 7es Rencontres Francopsies pour cette conférence.

Informations pratiques

Le Séminaire d'Eté se déroulera le samedi 30 juin à la Faculté de Médecine 2 rue Ecole de Médecine.

Bulletin à renvoyer au secrétariat administratif
Dr
Adresse.....
Participe au Séminaire Commande sociale et nécessités du soin
Inscription : 50 €

Chèque à libeller à l'ordre de l'AFPEP et à envoyer 141, rue de Charenton - 75012 Paris.

Cotisation AFPEP-SNPP :

SYNDICAT NATIONAL DES PSYCHIATRES PRIVÉS
ASSOCIATION FRANCAISE DES PSYCHIATRES D'EXERCICE PRIVÉ

COTISATION 2012

Le docteur, Madame, Monsieur
adresse :
tél. : portable :.....
fax :
e-mail (impératif pour recevoir la newsletter) :
année de naissance : année d'installation :
¤ exercice libéral hospitalisation privée
¤ exercice médico-social
¤ hospitalisation publique
merci de cocher tous vos modes d'exercice
le cas échéant, association à laquelle vous participez localement :

règle sa cotisation A.F.P.E.P. - S.N.P.P. pour 2012 par chèque bancaire ou postal à l'ordre du S.N.P.P.
• 1re, 2e et 3e année d'exercice..... 170 €
• 4ème année d'exercice et au-delà : 340 €
• Membres associés, membres de soutien à l'AFPEP : 115 €
• Membres honoraires et retraités : 210 €
• Règle l'abonnement exclusif - non-adhérent(e) à «PSYCHIATRIES» : 55 €. Chèque à libeller à l'ordre de l'A.F.P.E.P.

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement, par chèque bancaire ou postal, au siège de l'A.F.P.E.P. - S.N.P.P., 141, rue de Charenton - 75012 Paris

Directeur de publication : Thierry DELCOURT
Comité de rédaction : Michel MARCHAND, Elie WINTER, Patrice CHARBIT, Olivier SCHMITT, Françoise CORET, Françoise LABES, Jacques BARBIER